SOCIETE POUR LA CREATION DU CHEMIN DE FER TOURISTIQUE BLONAY - CHAMBY

Bulletin d'information no. 3 Lausanne, janvier 1968

- Bonjour à tous !

Décembre, mois de cadeaux et de voeux, s'est poliment retiré, en même temps d'ailleurs que cette année 1967, si riche en souvenirs inoubliables pour les membres et amis du BC !

La mise en marche de notre premier train spécial, les travaux de réfection au tunnel, l'arrivée de la G 2x3/3 à Vevey, ainsi que tous les autres faits importants trop longs à énumérer ici, resteront gravés dans la mémoire de chacun, comme une belle page d'histoire que nous espérons ne voir jamais jaunir !

Depuis le mois de septembre, bien qu'aucun événement "spectaculaire" ne soit venu s'ajouter à ceux brièvement mentionnés dans le dernier numéro de L'Escarbille, nous avons poursuivi nos activités tout aussi fébrilement que cet été. Ne croyez surtout pas que votre Comité se soit transformé en une frileuse marmotte s'apprêtant à subir les assauts d'un hiver rigoureux ! Bien au contraire ! Notre gros travail a été de préparer le projet des statuts, tâche ardue mais indispensable, et de liquider nombre d'autres questions administratives importantes (location de terrain, problèmes financiers, démarches auprès de différentes autorités, etc.). En ce qui concerne les travaux pratiques, plusieurs journées de travail ont eu lieu sur la ligne et à Vevey, et je remercie tous ceux qui y participèrent, parfois malgré des conditions atmosphériques peu agréables. Un gros travail a été fait et je m'en réjouis tout particulièrement, la mise en exploitation de notre chemin de fer n'en sera que plus hâtive !

Au seuil de la nouvelle année, je souhaite que le BC puisse jouir d'un élan tout aussi prometteur qu'en 1967 et que nos trains "ébranlent" très bientôt toute la région de leur "vacarme" historique et enfumé !

Je vous adresse mes meilleurs voeux de santé et de bonheur pour 1968 et vous donne rendez-vous au printemps prochain.

Bien amicalement

Le secrétaire:

Ch. Bagaini

Le coin du chef de la Traction

Depuis fin septembre, peu de nouveau au service de la traction, sinon que les travaux se poursuivent sur les locs vapeur. Et, comme déjà dit, le travail peut se faire à la demi-journée, ce qui permet à chacun de participer activement à la remise en état de ces machines.

Je profite aussi de souligner que le travail au BC étant un "hobby", chacun doit pouvoir collaborer, selon ses désirs et ses connaissances, à tous les services de notre chemin de fer. Bien entendu, dans l'intérêt de la société et de la sécurité de l'exploitation, chaque membre sera encadré par des professionnels des diverses branches. C'est ainsi que les membres ayant les aptitudes requises auront la possibilité de fonctionner en qualité de chauffeur, de conducteur de trams et de mécanicien d'automotrices électriques. Il est bien entendu que ceci ne pourra avoir lieu que lorsqu'ils auront acquis, lors des travaux de remise en état, les connaissances nécessaires dans la partie technique du matériel et qu'ils auront été dûment instruits.

Je tiens à relever que la préférence sera donnée aux membres ayant marqué le plus d'attachement à notre cause et qui, par leur collaboration lors des journées de travail, auront suivi l'inévitable et indispensable filière. Je prie donc les membres qui s'intéressent à la traction de bien vouloir le mentionner au bas de leur bulletin d'organisation du travail (formule rose), ceci afin de pouvoir organiser le service de mise à l'étude. Comme chacun ne pourra pas être instruit en même temps, l'instruction sera donnée, dans la mesure du possible, selon l'ordre d'arrivée des bulletins roses au président. L'instruction commence par la collaboration aux travaux d'entretien du matériel roulant, car pour desservir des véhicules moteurs convenablement, il est nécessaire d'en connaître la construction.

Je rappelle les feuilles de travail à remplir chaque fois, les renseignements donnés par ces dernières nous étant indispensables.

Le travail au dépôt reprendra de façon plus intense au mois de janvier, tout devant être prêt avant la fin du mois de mai ! Néanmoins, quelques courses d'instruction et d'essai auront lieu avant le premier départ.

Pour clore ce chapitre, il me paraît utile de vous donner ci-dessous la liste de notre matériel. Voici tout d'abord ce qui nous a été offert:

1. Par la Maison Renfer & Co à Bienne :

   - une locomotive à vapeur type G 3/3, construite par SLM en 1901, ayant circulé sur la ligne du Brünig et sur celle du BAM.

2. Par la Direction des Tramways de Neuchâtel :

   - une automotrice (tramway) type Ce 2/2, construite en 1901,
   - une voiture-baladeuse type C4, construite en 1892.

3. Par la Direction OJB à Langenthal :

   - une automotrice électrique type Ce 2/2, construite en 1907.

4. Par la Direction LLB à Loèche :

   - une automotrice électrique type BCFeh 4/4,
   - une voiture type BC4,
   - six wagons marchandises, tout ce matériel datant des années 1914/1915.

5. Par la Direction BOB à Interlaken :

   - deux voitures-baladeuses type C4, construites en 1926.

6. Par la Direction des "Mittelbadische Eisenbahnen" (Allemagne) :

   - une locomotive à vapeur, type G 2x3/3 (Mallet), construite en 1925.

7. Par M. Egon Minikus à St-Gall :

   - un ambulant postal automoteur type Ze 2/2, construit en 1914 et ayant appartenu aux "Rheintalische Verkehrsbetriebe" à Altstätten (SG).

Le matériel suivant nous est encore offert et nous parviendra ultérieurement:

8. Par la Direction RhB à Coire :

   - une voiture-salon type As 2, construite en 1929,
   - une voiture type C2 (Bernina), construite en 1905.

9. Par la Direction BEB à Arlesheim :

   - une voiture-baladeuse type C2, construite en 1915.

10. Par la Direction BAM à Apples :

   - une voiture type C2, construite en 1895.

11. Par la Direction des Tramways de Berne :

   - une automotrice (tramway) type Ce 2/2, construite en 1914.

12. Par la Direction des Tramways de Bâle :

   - une automotrice (tramway) type Ce 2/2, construite en 1908.

13. Par la Direction des Tramways de Zürich :

   - une automotrice (tramway) type Ce 2/2, construite en 1910,
   - une automotrice (tramway) type Ce 4/4, construite en 1929.

14. Par la Direction LEB à Echallens :

   - une automotrice des Tramways Lausannois type Ce 2/2, construite en 1910.

15. Par la Direction des "Mittelbadische Eisenbahnen" (Allemagne) :

   - une locomotive à vapeur, type G 2x2/2 (Mallet), construite en 1918.

Le Chef Dédé

* * * * * * * * * * * * * * *

Le coin des finances

Voici déjà deux ans que les premiers jalons furent posés et, en faisant le point, nous ne pouvons que nous réjouir du résultat actuel. En effet, nous allons très bientôt pouvoir être constitués officiellement et, de ce fait, imprimer et vendre nos parts sociales d'une manière intense.

Comme nous ne pouvons satisfaire aux désirs de chacun, nous joignons à chaque enveloppe un bulletin de versement, lequel permettra à ceux qui n'auraient pas acquitté leurs cotisations 1967 de se mettre à jour ou d'acquérir une ou plusieurs parts sociales, parts qui seront adressées dès leur émission.

D'autre part, je vous serais reconnaissant de ne pas payer vos cotisations 1968 avant l'assemblée générale, afin de nous faciliter le bouclement de nos comptes. Que les membres qui seraient déjà à jour veuillent considérer ce bulletin comme nul et le conserver pour un versement ultérieur. Merci !

En vous remerciant de votre compréhension et de votre attachement à notre chemin de fer, je vous adresse à tous mes meilleurs souhaits pour la nouvelle année.

Votre dévoué comptable

Ph. Rawyler

* * * * * * * * * * * * * * *

- Chers membres et amis,

Au terme de la deuxième année d'activité de votre comité, je me fais un plaisir de vous annoncer que toutes nos démarches officielles en vue d'exploiter notre chemin de fer sont sur le point d'aboutir. Le Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie, auquel nous avions présenté notre demande de concession au mois de mars dernier, a prié les Autorités cantonales vaudoises de nous accorder les autorisations nécessaires. Il reste encore à déterminer quelle sera l'autorité de surveillance; une demande a été faite auprès de l'Office Fédéral des Transports à Berne, dont nous attendons aujourd'hui la réponse.

Vous recevez, par même courrier, les statuts de notre Société; ceux-ci ont été présentés au Registre du commerce et déclarés conformes. Nous devrons encore les adopter en assemblée générale (voir convocation ci-jointe) et l'inscription pourra ensuite être faite au Registre du commerce.
D'une manière générale, notre Société deviendra une société coopérative et comprendra tous les membres (associés) ayant souscrit au moins une part sociale de Fr. 10.- (statuts de couleur bleue). Les membres actifs, c'est-à-dire ceux qui travaillent d'une manière active à l'exploitation du chemin de fer constituent "L'Association de soutien du chemin de fer touristique Blonay-Chamby" (statuts de couleur jaune). Ces membres reçoivent, au moins trois fois par an, le bulletin d'information intitulé "L'Escarbille" que nous remettons aujourd'hui exceptionnellemnt à tous les membres de la coopérative.

Les journées de travail du dimanche, qui ont débuté au mois de décembre, ont obtenu le résultat attendu puisque chaque fois une dizaine de membres se trouvaient sur place. Une très jolie ambiance de camaraderie règne et j'encourage chacun à venir grossir les rangs pour mener à bien les nombreux travaux restant à faire. Je lance ici un appel à toutes les bonnes volontés désireuses de permettre la mise en exploitation de notre chemin de fer en 1968 !

Les travaux de finition de la guérite vont bon train et, grâce à l'amabilité de Madame Stels de Chamby, la Tante Jeanne du BC, nous avons reçu de la vaisselle et des vivres en quantité, de sorte que nous avons déjà pu y prendre quelques repas préparés avec beaucoup de soin par d'aimables compagnes de membres !

Je vous rappelle également que vous pouvez vous rendre chaque samedi à Vevey, où s'effectue la remise en état des machines à vapeur. La 104, qui stationne à l'extérieur, a reçu des soins de beauté grâce à une dynamique équipe conduite par notre ami René Bernard, mécanicien, grand amoureux du pinceau et de la vapeur. Bravo et merci !

A la veille de la réalisation de notre grand projet, je tiens à vous remercier tous de la confiance et de l'encouragement témoignés à notre égard. Votre aide financière et morale, ainsi que votre collaboration nous ont été indispensables! Un grand merci particulier aux Directions des CEV, du MOB, des CFF, du BLS, des TN, du LLB, du BOB, du BEB, des GFM, du LEB, de la Maison Renfer à Bienne, ainsi qu'à la Direction des Douanes à Lausanne et à tant d'autres qu'il m'est malheureusement impossible de citer individuellement ici, ce dont je m'excuse.

Je remercie aussi mes collaborateurs directs, dont certains sacrifient la totalité de leur temps libre. L'effort de tous n'aura pas été vain !

A tous, de près et de loin, à chacun d'entre vous qui a eu la gentillesse de m'écrire et à qui je ne peux répondre personnellement, je vous présente, ainsi qu'à vos familles, mes meilleurs voeux pour l'année 1968.

Votre Président

Marcel Rittener

* * * * * * * * * * * * * * * *

COMMUNIQUATION

Possédez-vous d'anciens documents et photos de nos véhicules ? Si oui, mettez-vous svpl. en rapport avec l'archiviste de notre Société, R. Scholz, 2087 Cornaux (NE) - Tél. 038 77701. Merci d'avance !

En ce qui concerne les journées de travail des 1er et 3ème dimanches de chaque mois, notre ami Michel Greber de La Tour-de-Peilz vous renseignera volontiers en cas de temps incertain. Tél. 021 51 02 07.

* * * * * * * * * * * * * * * * *
* * * * * *

Liebes Mitglied,

Wie im letzten "Escarbille" versprochen, wollen wir in Zukunft eine Zusammenfassung der wichtigsten Angelegenheiten unserer Museumsbahn in deutscher Sprache bringen. Wir hoffen, damit unseren Freunden deutscher Zunge das Lesen unserer Zeitschrift etwas zu erleichtern.

Wissen Sie überhaupt, was ein "Escarbille" ist ? Ganz einfach: die so schönen schwarzen Flöckchen, die eine Dampflok auf weissen Hemdenkragen hinterlässt und die sich mit Vorliebe in den Augenwinkeln niederlassen ...

Doch nun zu unserem Bericht :

Während des ganzen Sommers wurden auf der Strecke, im MOB-Depot Montbovon und in Vevey fleissig gearbeitet. Das Tram Nr. 33 (ex-Tramways de Neuchâtel) ist vollständig revidiert und wird in Kürze zur Beförderung der Arbeitszüge eingesetzt werden. Die Instandstellung der Dampfloks G 3/3 909 und vor allem der G 2 x 3/3 104 macht gute Fortschritte. Wir erinnern daran, dass jeden Samstag an diesen beiden Maschinen in Vevey gearbeitet wird. Volontäre sind jederzeit willkommen ! Ebenso wird jeden 1. und 3. Sonntag auf der Strecke gearbeitet.

Der Vorstand hatte sich während dieser Zeit ebenfalls nicht über Arbeitsmangel zu beklagen: Besuche und Kontaktaufnahme mit verschiedenen Unternehmen, Behörden und Dienststellen der Bahnen, Pachtverträge, finanzielle Probleme usw. und insbesondere die Vorbereitung der Statuten. Nach der Generalversammlung (Einladung beiliegend) kann unsere Gesellschaft endlich ins Handelsregister eingetragen werden, was uns dann erlaubt, die Anteilscheine auszugeben und Verträge abzuschliessen.

In der Beilage finden Sie ebenfalls einen Einzahlungsschein, welchen Sie bitte, falls dies noch nicht geschehen sein sollte, für die Ueberweisung Ihres Mitgliedsbeitrages 1967 oder für die eventuelle Zeichnung weiterer Anteilscheine verwenden wollen. Wir bitten Sie, von einer Ueberweisung pro 1968 noch abzusehen; Sie werden nach der Generalversammlung Ihre Mitgliedskarte/Einzahlungsschein oder Ihre betreffende Anzahl Anteilscheine erhalten. Allen jenen Mitgliedern und Freunden, die uns bis jetzt durch ihre finanzielle Unterstützung Vertrauen entgegengebracht haben, danken wir bestens.

Diejenigen Mitglieder, welche sich für die Zugförderung interessieren (Heizer, Tram- und Triebwagen- sowie Lokführer) wollen ihre Wünsche auf dem erhaltenen rosa Formular der Arbeitstage angeben. Wir machen Sie jedoch darauf aufmerksam, dass diejenigen Leute vorgezogen werden, welche sich auch an den Revisionen aktiv beteiligen; ein Lokführer muss seine Maschine genau kennen. Natürlich wird der Kandidat durch unsere Berufsleute instruirt und muss ebenfalls eine Prüfung ablegen, Prüfung die von der Ueberwachungsbehörde und den Versicherungen verlangt wird, und welche zu einem Unfallfreien Betrieb nötig ist.

Bitte beachten Sie auch den Artikel in der Zeitschrift "Eisenbahn-Amateur" 1/68, welcher ausführlich und bebildet über unser Unternehmen Auskunft gibt.

Zum Schluss noch zwei Mitteilungen: Sollten Sie alte Photos oder Dokumente über unser Rollmaterial besitzen (Seite 2/3), bitten wir Sie, sich direkt mit unserem Archivisten, R. Scholz, rue du Vignoble 4, 2087 Cornaux NE, Tel. 038 7 77 01 in Verbindung zu setzen.

Betreffend den Arbeitssonntagen auf der Strecke: Bei unsicherem Wetter gibt M. Greber, La Tour-de-Peilz, Tel. 021 51 02 07 über deren Abhaltung Auskunft.

Und nun hoffen wir, Sie recht zahlreich an der Generalversammlung vom 3. Februar begrüssen zu dürfen. - Wir wünschen Ihnen und Ihren Familien noch ein recht frohes und gesundes 1968.

R. Scholz